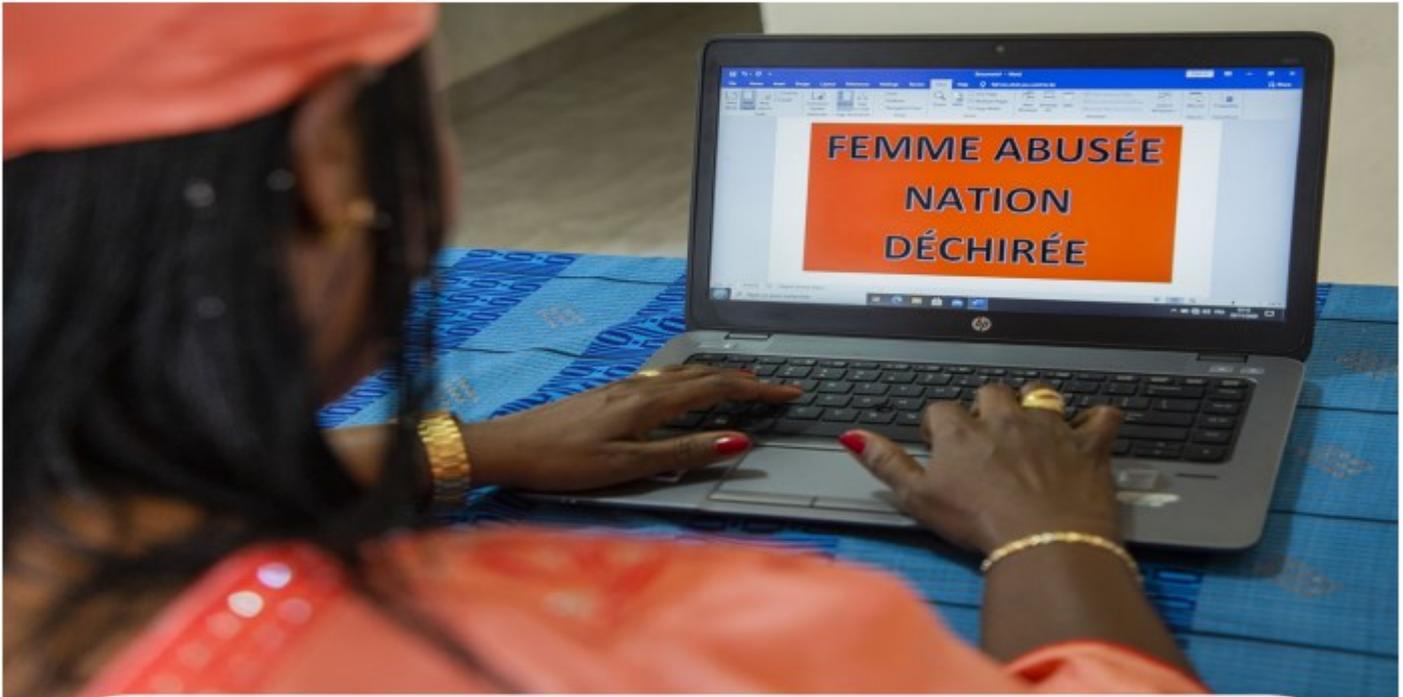


« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN NOVEMBRE 2023



SOMMAIRE

0. INTRODUCTION	3
I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	3
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES.....	3
I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES.....	3
I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES	4
I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES	4
II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS	5
II.1. CAS DES FEMMES TUEES	5
II.2. CAS DES FILLES TUEES	6
II.3. DES CAS ENFANTS TUES	6
III. DES CAS DE TORTURE.....	7
V. CONCLUSION.....	7

SOURCES :

Les principales sources d'informations découlent des publications de la Ligue ITEKA, FOCODE, SOS Torture et le Medias

ACRONYMES

CDS	: Centre de Santé
CDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Libération
ECOFO	: Ecole Fondamentale
OPJ	: Officier de la Police Judiciaire
PJ	: Police Judiciaire

0. INTRODUCTION

Ce Bulletin mensuel « Femme abusée, nation déchirée » couvre le mois d'octobre 2023. Les grandes tendances observées ont été notamment, des cas de violences basées sur le genre, des violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants ainsi que d'autres violences faites aux enfants.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : 6 cas de violences sexuelles,

5 cas des femmes, 2 cas des filles tuées et 4 cas des enfants tués, 5 cas de violences domestiques et 1 cas d'une victime d'autres violences faites aux enfants.

Des membres des administratifs et des policiers figurent parmi les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le constat est par ailleurs que les auteurs de ces actes ignobles restent impunis en majorité, ce qui accentue le climat de peur et d'insécurité.

I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES

I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 22 novembre 2023, M.N., une jeune domestique âgée de 17 ans, a été collectivement violée par un groupe de trois jeunes adolescents, Rodrigue Irakoze (18 ans), Fiacre Irakoze (18 ans), et Bonfils Cubahiro (15 ans) au quartier de Kanyenkoko dans la commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi). La victime s'est rendue au domicile d'un de ces jeunes gens sur son invitation, après qu'il a prétexté d'être malade. A la fin, la visite a mal tourné au moment où les trois jeunes gens l'ont violée successivement après l'avoir bien immobilisée et ont pris soin de filmer la scène horrible comme le prouve une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux. Rodrigue Irakoze et Fiacre Irakoze ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Rumonge le 24 novembre 2023 dans un procès de flagrance à 30 ans de servitude pénale principale pour viol et cybercriminalité commis contre une jeune fille de plus de 17 ans. Les deux jeunes hommes devront également verser une somme de 10 millions de francs burundais pour indemnisation à la victime et payer une amende de 500 mille à verser au trésor public. De son côté, Bonfils Cubahiro a bénéficié d'une circonstance atténuante liée à sa minorité et a été condamné à 3 ans de prison ferme pour les mêmes infractions. Il devra payer 5 millions de francs burundais de dommages et intérêts à la victime en plus

d'une amende de 40 mille de francs burundais à verser au trésor public tandis que le téléphone portable utilisé par les auteurs comme un moyen de commettre l'infraction de cybercriminalité a été saisi et le produit de sa vente sera versé au trésor public.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 novembre 2023, vers 19 heures, sur la colline Rukamba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, D.I., âgée de 16 ans, a été violée par Théodose Hakizimana, âgé de 17 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime venait du centre de cette colline pour acheter quelques biens quand elle a été attaquée par Théodose loin des ménages. La victime a crié au secours mais en vain. Selon les mêmes sources, la fillette a été conduite au CDS Rukamba pour des soins médicaux. Après, sa famille a porté plainte auprès du chef de colline Anicet Nkuzimana mais Pierre Ngendakumana, premier secrétaire du parti CNDD-FDD, Félicien Irabaruta et Anastasie Nahimana, membres de la famille de ce garçon et membres du parti CNDD-FDD ont tenté de forcer la famille de la victime à régler l'affaire à l'amiable. Cependant, le père de cette victime est allé porter plainte chez un OPJ. Par après, Pierre Ngendakumana, premier secrétaire du parti CNDD-FDD, Félicien Irabaruta, Anastasie Nahimana et le présumé auteur ont été interpellés par la police et conduits au cachot du commissariat provincial

en date du 14 novembre 2023.

Une fillette violée en commune Matana, province Bururi

En date du 14 novembre 2023, vers 15 heures, sur la colline Gisisye, commune Matana, province Bururi, N.I, âgée de 9 ans a été violée par Albert Yampayumugisha, travailleur domestique et originaire de la province Karuzi. Selon des sources sur place, la mère de la victime était aux champs et puis le garçon a profité cette absence pour la violer dans la cuisine. Le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Matana.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 23 novembre vers 21 heures, dans une latrine du bistrot, au centre Muvumu, sur la colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, C. N, âgée de 11 ans, élève à l'ECOFO Ntarambo, a été violée par Déo Nizigiyimana, policier du commissariat de police à Kayanza et propriétaire du bistrot de la bière de banane. Selon des sources sur place, la victime avait accompagné sa mère au bar où travaillait son père pour prendre les frais de la nourriture et le policier a profité de la non vigilance de la mère et a introduit C.N, dans une latrine du bistrot et l'a violée après l'avoir trompée avec un billet de 2 mille fbu. Selon les mêmes sources, la mère de la victime a alerté les voisins et le policier a été attrapé et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza après que l'expertise médicale faite à l'hôpital Kayanza montre que réellement l'enfant a été violée.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit de lundi à mardi 7 novembre 2023, une fille

I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

Dans la nuit du 12 novembre 2023, vers 21 heures, sur la colline Karuri, zone Muhweza, commune Buhiga, province Karuzi, Alfred Niyonkuru, âgé de 46 ans, membre

connue sous le nom de Concilie Butoyi a été grièvement blessée à coups de couteaux par des individus non identifiés à son domicile sis à la sous-colline de Gasunu de la colline de Rushanga, en commune de Bugenda de la province de Gitega (centre du Burundi). Les voisins de Concilie Butoyi ont constaté que la porte arrière de la maison était entrouverte et se sont mis à appeler la victime sans succès. C'est ainsi qu'ils sont entrés à l'intérieur de la maison pour constater que la victime gisait dans une mare de sang dans un état très critique, avec des blessures béantes au niveau de la tête et du cou. La victime a également été violée avant d'être poignardée et qu'elle a été évacuée le lendemain matin au centre de santé VISPE1 de la zone de Mutoyi de la même commune de Bugenda.

I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES

Une femme violée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 14 novembre 2023, vers minuit, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, M.N, malade mentale, a été violée par Emmanuel Musavyi alias "Vyahaye", policier du commissariat provincial de Mwaro. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit dans la chambre à coucher de la victime et l'a violée en présence de ses deux enfants C. K, âgée de 12 ans et K.N, âgé de 6 ans. Selon les mêmes sources, C. K a vite fermé la porte et a crié au secours, les voisins sont intervenus et ont surpris le policier étant encore dans la maison. C. K a porté plainte au parquet et Emmanuel Musavyi alias "Vyahaye" a été arrêté puis détenu au cachot du parquet de Mwaro.

du parti CNDD-FDD, a tabassé sa concubine, Mireille qui a été secourue par des voisins. Selon des sources sur place, Alfred a coupé en morceaux à l'aide d'une hache deux chèvres appartenant à Mireille, a démoli le lit et a détruit une porte de la maison avant de prendre le large. Selon les mêmes sources, en date du 13 novembre 2023, Alfred a été arrêté chez sa première femme et a

été conduit par la police au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Rappelons qu'Alfred avait quitté sa première femme et était allé vivre avec Mireille, veuve résidant sur la même colline avant de le chasser. Cependant, Alfred était revenu chez Mireille en faisant semblant d'avoir oublié ce qui s'était passé.

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, AUX FILLES ET AUX ENFANTS

II.1. CAS DES FEMMES TUEES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga

En date du 18 novembre 2023, sur la colline Gasenyi, zone, commune et province Muyinga, un corps sans vie de Marie Ndayisenga, âgée de 29 ans, originaire de Karugunda, commune Gashoho, a été retrouvé tout près de la rivière Gikoma à Gasenyi. Selon des sources sur place, le corps de la victime avait des traces au niveau de la gorge. Le corps a été évacué par la police de la protection civile.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 20 novembre 2023, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Ciza, âgée de 58 ans, membre du CNDD-FDD, a été tuée à l'aide d'un pilon et d'un couteau par Vianney Nzambimana, âgé de 17 ans et Eric Coyishakiye, âgé de 26 ans, tous frères et membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont trouvé la victime chez elle au moment où son mari n'était pas à la maison et ils l'ont tapée au niveau de la tête par un pilon et un coup de couteau au niveau du cou. Selon les mêmes sources, cette famille a été accusée de sorcellerie. Les présumés auteurs ont été arrêtés et conduits par la police au cachot du poste de police de Bugenyuzi.

Une femme tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 novembre 2023, sur la colline Kigufi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une prénom-

mée Jacqueline, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants et membre du parti CNDD-FDD, a été décapitée par Jean Bosco Ihunga, âgé de 32 ans, en complicité avec Gédéon Ntiranyibagira, son mari, âgé de 29 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Gédéon avait abandonné sa femme Jacqueline pour aller vivre avec sa concubine en province de Rutana et a donné une mission à son grand frère Jean Bosco pour tuer sa première femme Jacqueline moyennant une somme d'un million de francs fbu. Selon les mêmes sources, le cadavre de la victime a été retrouvé par sa famille dans sa chambre fermée. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du poste de police de Bugenyuzi.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit du 7 novembre 2023, sur la sous-colline Gakindo, colline Rushanga, zone Mugeru, commune Bugendana, province Gitega, Sylvie Butoyi, âgée de 40 ans, cultivatrice a été battue, ligotée puis violée par un groupe de gens non identifiés. Selon des sources sur place, les présumés auteurs l'ont étouffée, injectée des produits toxiques comme le tabac et le chanvre dans ses parties intimes. Selon les mêmes sources, ils ont volé tout ce qui était dans sa maison et après leur départ vers 4 heures, la victime a crié au secours et ses voisins sont intervenus. Arrivés dans sa maison, ils ont transporté la victime agonisante au CDS Mugeru puis transférée à l'hôpital Mutoyi où elle a rendu l'âme après 3 jours. Elle a été enterrée au cimetière de Mutoyi.

II.2. CAS DES FILLES TUEES

Une fille tuée en commune et province Rumonge

Dans la matinée de lundi 20 novembre 2023, le corps sans vie d'une fillette connue sous le nom de Kelsey Iteriteka, âgée de 5 ans, a été découvert dans une maison en construction située au quartier de Nyarumanga de la

zone de Butere, en commune de Ntahangwa de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi). Diane Izacahinyeretse, la maman de la victime, Kelsey Iteriteka a été violée par un homme non identifié avant d'être tuée par strangulation.

II.3. DES CAS ENFANTS TUES

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 1^{er} novembre 2023, dans une latrine de l'ECOFO Buhevyi, colline Butegama, zone Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé par les élèves de cet établissement. Selon des sources sur place, ces derniers ont informé le directeur qui à son tour a procédé aux enquêtes avec l'appui des administratifs à la base et ont identifié Dative Ahishakiye résidant tout près de l'école qui était enceinte mais qui ne l'était plus. Selon les mêmes sources, Dative a avoué avoir tué ce nouveau-né. La présumée auteur et son amant Eliezer Kabura ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du poste de police de Mukenke puis transférés au cachot de la PJ Kirundo. L'administration locale en collaboration avec le directeur de l'école ont enterré ce cadavre au cimetière de la colline Butegama.

Un élève tué par son éducateur en commune Rutovu, province Bururi

En date du 11 novembre 2023, sur la colline Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Lee Kevin Iranzi, élève de la 7^{ème} année au Lycée Communal Kajondi, âgé de 16 ans, a été tabassé à trois coups de bâton au niveau de la nuque par son enseignant du cours de Mathématiques, Fidèle Niyukuri. Ce dernier l'a accusé de

n'avoir pas amené une boîte mathématique. Selon des sources sur place, la victime a commencé à vomir du sang. Informé par un élève de cette classe, le préfet des études qui s'est rendu sur les lieux a trouvé l'enfant dans le coma. Selon les mêmes sources, l'enfant a été évacué vers le CDS Kajondi où il a rendu son âme quelques temps après. La police a arrêté l'enseignant et l'a conduit au cachot du poste de police des environs.

Un corps sans vie d'une fillette retrouvée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 20 novembre 2023, au quartier Nyarumanga, zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Kelsey Iteriteka, âgée de 5 ans a été retrouvé après avoir été violée et sa tête enfoncée dans la boue derrière une maison en construction. Selon des sources sur place, Diane Izacahinyeretse, veuve, mère de la victime était allée au travail très tôt le matin du 19 novembre 2023 dans la rizière de Sabe en laissant l'enfant à la maison bien portant. De son retour, vers 18 heures, elle l'a cherchée partout mais en vain. Selon les mêmes sources, le matin du 20 novembre 2023, le cadavre de la victime a été retrouvé par les voisins à quelques mètres de chez eux et l'ont signalé à la mère de la victime. Le corps de Kelsey a été enterré le même jour au cimetière de Mpanda avec l'aide des voisins.

III. DES CAS DE TORTURE

Une femme torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 12 novembre 2023, Concilie Mbandagare a été gravement torturée par deux imbonerakure Obède et Bienvenu Nkorerimana à son domicile sis au village 6 de

la commune de Gihanga en province de Bubanza en l'accusant d'avoir dénoncé le détournement des fonds de la coopérative rizicole URUMURI reproché à son responsable Pasteur Hakizimana alias Gihugu. Pas de poursuite pour les auteurs de cet acte.

Une fille torturée en commune et province Rumonge

En date du 14 novembre 2023, Mireille Muhoza âgée de 19 ans a été torturée au quartier de Mugomere en commune et province de Rumonge par un groupe de huit imbonerakure dirigé par le sous-officier de police Thierry Hatungimana alias Kiroho, qui est en même temps le chef des imbonerakure au quartier Mugomere. Elle venait de l'hôpital pour assister sa mère malade et est tombée dans une embuscade tendue par ces imbonerakure armés de machettes et de gourdins. Ils l'ont torturée et blessée au visage, ont déchiré ses habits en l'accusant de rentrer tard. Pas de poursuite pour les auteurs de cet acte.

Une vieille femme tabassée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2023, vers minuit, au village VI, commune Gihanga, province Bubanza, Concilie Mbanda-

gare, âgée de 65 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à coup de bâtons à son domicile par Bienvenue Nkorerimana et Obède, tous membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être parmi des membres de la coopérative des cultivateurs du village VI qui ont dénoncé un vol de plus de 30 millions fbu perpétré par l'ex-président de cette coopérative, Pasteur Hakizimana surnommé Gihugu, membre du parti CNDD-FDD et ex-responsable des membres de la milice Imbonerakure en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été arrêtés et conduits à la brigade de Gihanga par le commissaire Marc sur l'ordre de Léopold Ndayisaba, administrateur communal de Gihanga.

I.V. DES CAS D'ARRESTATION

Une femme arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 15 novembre 2023, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Pélagie Nsengiyumva a été arrêtée par la police. Selon des sources sur place, cette arrestation a été engendrée par le comportement de son mari Sylvestre Sinumvayabo, polygame, membre du parti CNDD-FDD qui était sorti avec sa concubine Christine Habonimana, aussi membre de ce parti. Son épouse Pélagie Nsengiyumva est allée dans le bistrot où

se trouvaient son mari et sa concubine en train de partager un verre. Pélagie s'est bagarrée avec sa rivale Christine et cette dernière a porté plainte le lendemain au poste de police communal de Kibago qui par la suite a arrêté Pélagie. Après son audition, elle a été libérée sur injonction d'Espérance Inarukundo, administratrice de Kibago. Selon les mêmes sources, la victime a été de nouveau appréhendée et transférée le 16 novembre 2023 par l'OPJ de Kibago au parquet de Makamba où elle est détenue.

V. CONCLUSION

Au regard du bilan et des différentes tendances des violences basées sur le genre observées au cours de ce mois de novembre 2023, il ressort clairement que les cas de violences sexuelles ont fortement augmenté, une problématique épineuse qui affecte la vie des familles et de la communauté dans son ensemble.

L'Etat du Burundi et ses instances judiciaires continuent à ne pas montrer aucune volonté quant à la répression de ces crimes en vue de l'éradication de toutes les formes de violences faites aux femmes et filles ainsi qu'aux enfants.

Le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité demande vivement à l'Etat du Burundi de prévenir et de réprimer toute violence à l'égard des femmes et des enfants et de promouvoir un Etat de droit respectueux des droits et libertés de tous ses citoyens. Il convient de rappeler au Gouvernement du Burundi que seule une répression exemplaire des auteurs de ces crimes commis à l'égard des femmes permettra d'éradiquer définitivement ces derniers.